

Compte-rendu de réunion

CR N° 2607

Du 11/07/2026

Objet : **Comité directeur**

Date : 11/07/2026 Heure début réunion : 9h00 Lieu : CREPS des Pays de la Loire

Participants :

Nathalie BECU	ex	Chantal GOUIN CD53	V	Catherine MIGNE	V	Cyril VANHAMME	V
Raphaël BOLUEN	V	Thierry GROSEIL	V	Jean-Pol MILLER CD85	V	Edith VIGNON CD72	V
Emmanuel BELLUAU CD53	V	Annie GUILLAUME	V	Stéphane PONSODA	ex	Virginie VENTROUX	V
Bernard BRANGIER	V	Denis HALNA	V	Frédérique PONTOIZEAU	V		
Marina DUBORPER	V	Océane HALNA	ex	Alain ROSSI	V		
Virginie DUPUIS CD49	ex	Bernard HERCELIN	V	Dominique SALIOU	V		
Muriel GAC CD72	V	Alexis MARCHAND	ex	Sandrine TEMPLERAUD	V		

V : Présents

EX : Excusés

abs : Absents non excusés

1) Tour de table

Les présidents des CD, accompagnés dans la mesure du possible, sont présents car il est important que le CR et les CD se rassemblent pour le développement du tir à l'arc.

Un rapide tour de table débute la séance pour permettre à tout le monde de se présenter.

Etaient présents en tant que représentants des Comités Départementaux :

- Muriel Gac : Présidente du CD72
- Edith Vignon : Membre du CD72
- Bernard Brangier : Président du CD53
- Emmanuel Belluau : Trésorier du CD53
- Chantal Gouin : Secrétaire adjointe du CD53
- Bernard Hercelin : Président du CD44
- Jean-Pol Miller : Président du CD85

2) Table ronde : Les jeunes - Projet commun entre les CD et le CR

L'avenir de notre sport, ce sont les jeunes. Ce sont nos futurs arbitres, bénévoles, dirigeants... il est important de leur proposer une offre adaptée pour les attirer et pérenniser leur participation.

Le but de cet atelier jeunes est donc de coconstruire un projet commun autour des jeunes avec les départements.

Tour de table structuré :

Chaque CD présente ce qui fonctionne bien avec les jeunes archers, ce qu'il lui manque ou le freine, ce qu'il est prêt à partager avec les autres départements, et s'il aimerait recevoir ou trouver chez les autres :

- **CD49 :**

Organisation du Challenge Chairmartin : découverte de la compétition avec 2 compétitions en salle, 1 compétition parcours regroupant campagne, 3D et nature, et une finale en extérieur sur 18 mètres

- **CD44 :**

Organisation d'un concours des débutants jeunes et adultes, puis le double mixte des néo licenciés.

Couëron est le support au niveau des jeunes vu le nombre de jeunes accueillis, suivi de Thouaré.

Il manque dans certains clubs des arcs adaptés et des encadrants.

Catherine souligne qu'une formation pour les encadrants des poussins va se dérouler à Couëron cette année.

Le CD organise la finale et un double mixte.

- **CD53 :**

Organisation du double mixte et d'un championnat départemental TAE jeunes.

Des actions ponctuelles sont menées.

Cette année, l'utilisation de plumes a été testée mais cela n'a pas fonctionné.

Il existe un Challenge que certains clubs ne souhaitent plus organiser vu le peu de participants.

Les clubs manquent de créneaux en salle, ou alors les horaires ne sont pas adaptés (20h), 17h serait mieux.

- **CD72 :**

Organisation d'un challenge débutant avec une progression dans les distances et une finale.

Il manque des encadrants, des créneaux horaires et des clubs engagés.

- **CD85 :**

Des clubs sont plutôt efficaces et ont une réelle motivation vers les jeunes, mais rien n'est organisé au niveau départemental pour l'instant.

Constats généraux :

- Certains clubs sont impliqués mais il faudrait que les CD soient davantage parties prenantes.
- Dans les Groupes Performance et le Groupe Elite du CR, les jeunes inscrits sont dans des clubs qui comprennent des encadrants jeunes : lorsque les jeunes sont encadrés et impliqués, ils restent jusqu'à la fin de la saison, et souhaitent parfois se réinscrire.
- Certains clubs, même avec pas mal d'encadrants, se demandent comment faire venir les jeunes ?
- D'autres refusent d'accueillir les U11 faute de matériel spécifique et d'encadrant adapté.

- Un autre constat est la démographie en baisse, ce qui explique un nombre de jeunes moins important. De plus, la discipline du tir à l'arc est en concurrence avec les sports collectifs : Comment attirer les jeunes pour rivaliser avec les autres sports ? Quelles actions peuvent être entreprises ?
- Des actions sont menées dans les écoles, sous forme de cycles, et les centres de loisirs, avec des CQP formés aux jeunes. Des structures trouvent parfois notre sport trop dangereux, et les kits sont chers.
- Cette année, la FFTA a proposé des kits intéressants en prix avec des arcs de faible puissance.

Webinaire FFTA :

Un webinaire « Evolution offre sportive jeunes et loisirs » était organisé par la FFTA ce mercredi 8 juillet.

Il peut amener à certaines pistes pour cette table ronde.

La FFTA propose :

- **U11 – U13**

Les U11 tirent aujourd'hui à 18m sur blason de 80 cm. En 2027, ils tireront à 10m sur blason de 60 cm.

Le TAE National ne leur était pas ouvert, il le sera en 2027 à 15m sur blason de 80cm.

En TAE international, pas de changement : 20m sur blason de 80 cm.

Le parcours n'était pas ouvert aux U11, un piquet rose sur 20m est suggéré en 2027.

En filière par équipe, création d'un championnat U13/U15, et de 4 championnats double mixte par catégorie d'âge.

De manière générale, il faut proposer aux jeunes une offre loisir accessible en amont de la compétition, en favorisant le côté ludique et convivial.

Le projet de la FFTA est de soumettre un outil pédagogique où il n'y aura plus de notion de points, pour mesurer la zone de réussite.

Cet outil est la Colori'flèche où les jeunes notent dans quelle zone sont leurs flèches.

Arrivé à un pallier, le jeune progresse et change de distance.

Certains clubs utilisent déjà ce procédé de couleurs.

Une autre idée est d'organiser des rencontres interclubs, sans récompense, ou s'il y en a, tous ont la même. Il n'y a pas de notion de classement.

- **U15 – U18 – U21 – Adultes néo-licenciés**

Même concept que les U11 – U13, mais les distances changent.

En salle, la distance est fixe, à 15m. La taille blason est dégressive : 80cm, 60 cm, 40 cm.

En extérieur, la taille blason est fixe, 80cm. La distance est croissante : 15m, 20m, 25m, 30m.

La différence avec les U11 – U13 est qu’une notion de points apparaît avec la découverte de la notion de match contre l’organisateur, mais sans opposition directe.

- **En résumé**

- Mesurer la zone de réussite : Eliminer la pression du score absolu
- Matérialiser les progrès : Réduction du blason ou recul du pas de tir selon l’âge
- Cultiver le plaisir : Intégration de défis ludiques et de matchs scénarisés
- Vers la fidélisation et la compétition : Accompagner l’archer en confiance vers la pratique officielle.

Regroupement des idées :

- **Compétitions / rencontres jeunes :**

Championnat régional des départements :

Pour dynamiser la pratique des jeunes, organiser une rencontre des départements au niveau régional : les jeunes représentent leur département par équipe de 4 ou 6.

Cela donnerait une finalité aux jeunes. Ils ont envie de se retrouver.

En Centre Val de Loire et en Rhône Alpes, ces compétitions ont été testées et cela a bien fonctionné.

Pour se faire, un règlement doit être établi par le CR et les CD.

Une commission sportive, composée de membres du CR et de chaque département, va être mise en place et suivie par Raphaël.

Colori’flèche, challenges type Chairmartin...

Les CD vont proposer la Colori’flèche à leurs clubs, ainsi que des actions interclubs.

Chaque département a le choix d’adhérer et de suivre les actions proposées et mises en place.

La commission sportive qui va être créée va réfléchir à un projet commun à partir de groupes de travail.

Un règlement commun aux départements pour les néo licenciés uniformisera les pratiques et le déroulement des compétitions interclubs, départementales puis régionales.

- **Formation / partage d’entraîneurs**

Les entraîneurs se rencontrent seulement lors des compétitions.

Beaucoup restent ainsi au niveau de leur club et ont des difficultés à évoluer.

L’équipe ETR va se pencher sur le sujet.

- **Détection / repérage de talents**

En règle générale, le repérage s’effectue lors des championnats régionaux.

Lors des formations entraîneurs, les participants doivent suivre les archers tout au long de la saison, des jeunes peuvent aussi être détectés à ce niveau.

- **Matériel / logistique**

Lors du tour de table, des problèmes logistiques et de matériel ont été évoqués.

Il ne faut pas hésiter à se tourner vers les municipalités.

- **Communication entre comité**

La constitution d'une commission sportive commune est proposée et devrait contribuer à une amélioration de la communication.

Bien communiquer est important.

Pour conclure, chaque département va transmettre à Thierry le nom de correspondants pour mener des groupes de travail et rédiger un règlement commun.

3) Formation VSS

A partir de la rentrée, toute personne en lien avec le public (arbitres, entraîneurs...) devra obligatoirement avoir suivi la formation VSS (Violences Sexistes et Sexuelles) pour pouvoir s'inscrire à une formation fédérale.

Cette formation s'effectue en distanciel sur son espace personnel, elle dure 1h30 à 2h00 et peut être suivie en plusieurs fois.

Pour s'y inscrire, une icône a été ajoutée dans les actualités sur le site de la FFTA.

Un mail d'information va être envoyé à tous les arbitres, et une actualité va être diffusée sur le site du CR pour expliquer comment accéder à la formation VSS.

4) Calendrier FFTA

La date buttoir d'inscription des concours par les clubs était le 15/06/26 pour les concours entre le 01/10/26 au 31/03/27.

Un mail a été envoyé aux clubs et une actualité a été mise en ligne sur le site du CR début mai.

Toutefois, des départements ont validé des concours avant leur date buttoir, cela a empêché les clubs de procéder à des modifications. Il est donc important que les CD attendent leur date buttoir avant de valider.

Des clubs ont continué à inscrire leur concours après le 15 juin. Dans ce cas, une pénalité de 40 euros est demandée.

5) Commission communication

Comment communiquer ?

La réflexion se porte sur comment communiquer dynamiquement ?

Communiquer les résultats d'un championnat peut par exemple se montrer sans intérêt et impersonnels, ils sont accessibles sur d'autres sites. En revanche, parler du parcours, du club... de ces champions semble plus personnel et attractif.

Les noms de ceux qui montent sur le podium sont souvent relayées, mais rares sont les informations sur ceux qui participent. Cela dynamiserait notre région : parler de nos représentants nous valoriserait et montrerait notre implication. Quelques articles sur le site du CR ont été postés dans ce sens.

Au sujet de la diffusion des informations sur les formations régionales, il serait bon d'être plus convainquant en personnalisant et en montrant l'utilité pour les clubs de telle ou telle formation. Il faut donc structurer au niveau des clubs, en mettant en place une organisation de communication avec les départements et la région.

Cette structuration passe par la nomination d'un correspondant communication dans chaque département.

Au niveau des sites internet, chaque CD et le CR en ont un.

Evolution du site internet du CR

Le site du CR est en perpétuelle évolution, il ne faut pas hésiter à proposer des axes d'amélioration. A cet effet, les informations au niveau de l'arbitrage doivent être actualisées, notamment sur les formations.

Denis demande que les informations lui parviennent lorsqu'il y a des changements pour diffusion. Il ne peut mettre en ligne que ce que chaque responsable de commission lui fournit.

Le site du CR est consulté par le Conseil Régional et la FFTA, satisfaits du site, pour vérifier s'ils retrouvent les actions liées aux demandes de subvention.

Les concours sont maintenant en ligne en lien avec la FFTA. Il y a les concours à venir (en liste et sur carte) et les résultats avec les rangs nationaux, régionaux et départementaux.

Réseaux sociaux

Cela fonctionne bien. De plus en plus de personnes consultent les postes.

Communication sur les champions

Le CR propose de relayer sur les réseaux sociaux les informations diffusées par les clubs ou les Comités Départementaux. Les élus votent : 8 pour / 1 abstention / 0 contre.

Sur le site internet, une publication reprendra tous les archers ligériens participant aux championnats de France. Les élus votent pour à l'unanimité.

Une publication avec les résultats de ces participants sera ensuite mise en ligne. Raphaël se charge de ces listes.

6) Commission sportive

Cahier des charges

Le cahier des charge est en refonte pour y supprimer des compétitions avec des règlements qui n'existaient plus, et y actualiser d'autres.

Le cahier des charges va être envoyé par mail aux élus pour validation.

Annulation des TAEN et TAEI

Les championnats régionaux TAE ont été annulés par arrêté préfectoral à cause de la canicule.

La subvention sera versée au club organisateur vu les frais engagés. La question du versement total ou partiel se pose. Un vote s'ensuit :

600 euros : 6 pour / 300 euros : 4 pour. 600 euros seront donc versés aux Archers de l'Erdre.

Conflit de date du championnat régional jeunes avec le CD44

Le CD44 organise championnat départemental par équipes le même week-end que le championnat régional jeunes.

7) Commission formation – ETR

Les jeunes

Au niveau des jeunes, 13 jeunes ligériens sont sélectionnés au championnat de France TAEI, dont 10 font partie des groupes régionaux (groupes performance et groupe élite).

A l'issue de ce championnat, l'équipe ETR va se réunir pour composer les groupes pour la saison prochaine.

A terme, l'objectif est de constituer des groupes par département. La création d'un championnat Pays de la Loire par équipes départementales jeunes en découlerait.

La formation

La saison se termine. La Région compte 8 diplômés EF.

Lors de la réunion ETR du 4 juillet, l'intégralité de la nouvelle offre de formation a été positionnée avec les deux premiers niveaux qui sont effectifs dès septembre : la formation Encadrant club (anciennement Entraîneur Fédéral) et la formation Brevet Fédéral Initiateur.

Le niveau Brevet Fédéral Entraîneur démarrera en septembre 2027.

Toute l'offre est détaillée dans le guide Pays de la Loire 2026-27, à disposition sur le site internet en cliquant sur le bouton « Pour plus d'informations ».

La nouveauté dans ce guide est la suppression des liens de paiement (pour éviter que l'intéressé paie sans s'être positionné au niveau de la FFTA).

L'inscription à une formation s'effectue toujours dans l'espace licencié FFTA, le paiement s'effectuera avec le lien communiqué dans la description de formation.

Pour les formations arbitres, Dominique va envoyer aux préinscrits le lien de paiement en septembre.

Marina rappelle que les Comités Départementaux et les clubs peuvent demander une subvention ANS pour aider au financement d'une formation encadrant ou d'un coût pédagogique d'un encadrant.

Catherine complète en avertissant que des dossiers de demande de subvention arrivent incomplets. Pour qu'un projet soit recevable, il faut qu'il fasse 1500 euros pour être

subventionnable. Beaucoup de dossiers n'ont pas été retenus car ils n'atteignaient pas le seuil. D'autre part, seuls les féminines, les paras et les jeunes sont subventionnables ; les adultes n'en font plus partie.

Carte professionnelle

Toute structure qui emploie un entraîneur doit avoir sa carte professionnelle en cours de validité. Cela protège l'employeur et les pratiquants.

8) Commission arbitrage

7 personnes sont déjà inscrites pour la nouvelle saison.

La formation commence le 4 octobre 2026.

9) Commission para

Entre 5 et 9 personnes étaient inscrites cette année aux stages para. Il y avait des débutants et des confirmés.

La formation para (2 participants) s'est tenue en même temps qu'un stage pour éviter une nouvelle annulation faute de participants.

Ce peu d'engouement pour cette formation interroge car elle existe pour donner des éléments d'aide aux encadrants vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

Trop de clubs refusent les personnes en situation de handicap, sans même avoir essayé de les intégrer.

Pour assurer les stages, il faut 2 encadrants au minimum.

La saison prochaine, un stage est proposé tous les 2 mois. Les entraîneurs y sont invités. Et comme cette année, le week-end de juin accueillera le stage et la formation para.

10) Trésorerie

Demandes de subvention

Une subvention de 8000 euros a été demandée au Conseil Régional pour le fonctionnement du comité, elle a été accordée ; une autre de 30000 euros pour l'achat de ciblerie pour les compétitions internationales para et l'équipement Yanseo a été demandée, 15000 euros ont été accordés.

Pour la FFTA, nous n'avons pas de réponse officielle mais nous devrions être subventionnés à l'identique de l'an dernier, soit environ 18000 euros.

Les budgets prévisionnels pour les prochaines demandes de subvention sont à remplir et retourner fin août.

Situation des comptes

- **Compte courant** : 13 468 €
- **Livret A** : 68 536 €
- **Livret solidaire** : 47 823 €

11) Préparation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale aura lieu le 21 novembre à Chemillé (49).

La DRAJES demande que la convention ETR soit signée lors de cette AG.

Les ateliers possibles cette année :

- Commission sportive : Règlementation des futures compétitions
- Présentation des formations des dirigeants et des formations continues (para, poussins...)
- Communication (avec le communiquant de chaque CD)

12) Questions / informations diverses

Demandes d'organisation de championnats régionaux

Pour l'instant, le CR a reçu :

- 3 candidatures pour la DRE
- 1 candidat pour le TAEI/TAEN
- 1 candidat non officiel pour le campagne

Dans la fiche de demande d'organisation, les TRJ n'apparaissent pas, ils le seront avec un conventionnement sur 2 ans, ainsi que le championnat para.

Date des prochains Codirs

- 19/09 en présentiel
- 22/10 en visio
- 19/12 en présentiel
- 21/01 en visio
- 25/02 en visio
- 10/04 en présentiel
- 20/05 en visio
- 05/06 en présentiel

Fin de réunion à 17h15

**La Présidente,
Catherine MIGNE**



**le Secrétaire Général,
Denis HALNA**

